

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 10 JUN 2026**

**Le 10 juin 2026 à 15h00,**

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9<sup>ème</sup> étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

**Étaient présents avec voix délibérative :** Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :** Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILLERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

**Était présent avec voix consultative :** Pierric SPERY, DRIHL 92.

**Assistaient également :** Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

**Objet :** Élection du Président.

**VALLÉE SUD HABITAT**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2026**  
**DÉLIBÉRATION**

**Objet : Élection du Président.**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation,

**Vu** la délibération n°35/2017 du 20 décembre 2017, actant le rattachement de l'Office au Territoire Vallée Sud - Grand Paris,

**Considérant** qu'en application de l'ordonnance n° 2007 – 137 du 1<sup>er</sup> février 2007 relative aux Offices Publics de l'Habitat (OPH) et des décrets n°2008-566 du 18 juin 2008 et 2022-706 du 26 avril 2022 relatifs à l'administration des OPH, selon l'article R. 421-11 du décret, le Conseil d'Administration élit son Président, à la majorité absolue des membres en fonction ayant voix délibérative.

**Entendu** que le Conseil d'Administration peut se tenir si au minimum les 2/3 des Administrateurs sont présents ou représentés. Chaque administrateur peut détenir jusqu'à deux pouvoirs (article R421-13, 6<sup>ème</sup> alinéa). Le quorum est de 17 administrateurs présents ou représentés. La majorité absolue est de 12 voix.

**Considérant que** cette première réunion du Conseil d'Administration a été ouverte par le doyen d'âge comme président de séance, après le renouvellement de l'organe délibérant de la collectivité de rattachement, qui s'est réuni le 07 avril 2026 et a acté la désignation des représentants de l'EPT Vallée Sud – Grand Paris au sein du Conseil d'Administration de Vallée Sud Habitat par délibération n°CT2026/032,

**Considérant qu'il** convient d'élire le Président,

**Considérant** la candidature de Monsieur Yves COSCAS aux fonctions de Président de l'Office Public de l'Habitat « Vallée Sud Habitat »,

**Après avoir délibéré, par scrutin public, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**Procède** à l'élection de Monsieur Yves COSCAS au poste de Président de l'Office Public de l'Habitat « Vallée Sud Habitat ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,  
Maire de Clamart,  
Vice-Président du Territoire  
Vallée Sud – Grand Paris,**

  
**Yves COSCAS**

Vu pour être certifiée conforme à l'original  
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026  
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026  
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026  
Par application de la loi du 22 juillet 1982

  
**Véronique ALBERT**  
Directrice Générale